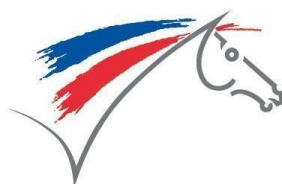


HAUTS-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

**RÈGLEMENT DU
CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES HAUTS DE FRANCE D'EQUIFUN
JEUDI 14 MAI ET VENDREDI 15 MAI 2026
AU TOUQUET - PARIS PLAGE**

**ATTENTION
REGLEMENT GENERAL OPEN 2026 :**

**UN EQUIDE A LE DROIT A MAXIMUM 2 PARTICIPATIONS PAR
JOUR (TOUTES DISCIPLINES CONFONDUES).**

**EXCEPTION : LES EQUIDES PARTICIPANTS AU RALLYE NE
POURRONT PAS CONCOURIR DANS UNE AUTRE DISCIPLINE LE
JEUDI ET VENDREDI.**

**En cas de non-respect de cette règle, pas de remboursement des
engagements ET disqualification systématique de l'équidé de
toutes épreuves courues**

DISPOSITIONS GÉNÉRALES EQUIFUN

Définition d'un Championnat Régional :

**Le titre de Champion(ne) Régional(e) est délivré à l'issue des
deux manches.**

Engagements:

Les engagements terrain ne sont pas acceptés.

Concours numéro: 2629595

**L'ouverture des engagements et des réservations des boxes sont
fixés au jeudi 13/04/2026 à 12h30**

**La date limite d'annulation d'engagement est fixée au 26/04/2026
minuit.**

La clôture des engagements est fixée au lundi 27/04/2026

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seuls les cavaliers titulaires d'une licence dans la région des Hauts-
de-France sont autorisés à participer aux épreuves du
Championnat de la région.

La domiciliation sportive du concurrent est déterminée en
fonction de la localisation du
club auquel est rattachée sa licence à la date de clôture des
engagements ou par l'adresse de son domicile personnel
figurant sur sa licence.

(Par défaut, c'est la domiciliation du club d'appartenance de la licence du cavalier au jour de la clôture des engagements qui est prise en compte pour définir la domiciliation sportive du concurrent, sauf pour les cavaliers licenciés auprès d'une association de cavaliers indépendants (acf, unpcs...) pour lesquels c'est l'adresse de leur domicile qui est prise en compte).

Qualification cavalier :

pas de condition de qualification particulière, règlement FFE

Participations cavalier:

Un même cavalier ne peut engager qu'un seul équidé
par épreuve du Championnat.

Les participations "hors classement" ne sont pas acceptées

Participations poneys/chevaux :

Règlement FFE sur l'ensemble des Championnats

Qualification équidé :

pas de condition de qualification particulière, règlement FFE

EQUIFUN

Pour toutes les épreuves du Championnat

Toutes les épreuves se déroulent en 2 manches sur deux jours en individuel.

1er jour : le jeudi 14/05/2026

2ème jour : le vendredi 15/05/2026

Classement

Classement définitif à l'issue de la 2ème épreuve : il s'obtient en additionnant les points obtenues par les couples sur les 2 épreuves. Les éliminés ou abandons dans la 1ère épreuve peuvent repartir dans la seconde épreuve, en début de l'épreuve, et seront classés après les éliminés ou abandons de la 2ème épreuve.

Conformément au règlement général de la FFE les points du Championnat Régional des Hauts de France ne comptent pas double pour le classement permanent.

Remises des Prix:

**Les Remises des prix se feront à l'issue du Championnat
avec les 8 premiers du classement.**

Une seule remise des prix par Championnat.

**(pour les épreuves ayant 28 cavaliers et moins le premier quart sera appelé à la
remise des prix)**